

Ecole Primaire du Village  
2 place de l'Hôtel de ville  
54 630 Flavigny sur Moselle  
Tél : 03.83.26.74.08  
mail : [ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 1er trimestre 201-2015

Le conseil d'école s'est réuni le 17 octobre 2014 à 18h15 à l'école.

### Étaient présents :

Mmes Ravey et Cardot M-C représentant la commune de Flavigny  
Mmes Cleymand E., Chalmel A, Stahl C, Hackel C, Husson S., Deleporte A et M. Pascual J-M représentants les parents d'élèves élus  
Mmes Dubois S, Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Robert A, Spanagel P, Di Scipio A et M. Pierrat O enseignants

### Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville  
M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle  
M. Fery G. DDEN  
Mmes Garland D et Michel S. représentants les parents d'élèves élus  
Mme Contignon A enseignante.

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

#### 1- Elections des représentants de parents d'élèves :

La liste électorale a été élue à plus de 63% des voix exprimées, essentiellement par correspondance. Composée de 9 parents, elle conforte une majorité de parents déjà élus l'année passée et accueille désormais Mme Cleymand. Les prérogatives du conseil d'école sont rappelées à chacun.

Les parents d'élèves élus proposent de créer une boîte mail afin que l'ensemble des parents puissent communiquer avec leurs représentants plus facilement.

De même une liste de diffusion pourra être créée pour transmettre les informations à chacun sans imputer le budget papier de l'école.

Un trombinoscope sera réactualisé et affiché pour permettre aux parents de mettre un visage sur les noms de leurs représentants.

#### 2- Effectifs de novembre 2014 :

Les effectifs de l'école sont actuellement :

PS : 14  
MS : 23  
GS : 18  
CP : 27  
CE1 : 13  
CE2 : 15  
CM1 : 13  
CM2 : 21  
CLIS : 12

Pour le moment la configuration des classes est la suivante :

PS-MS avec Mme Spanagel (28)  
MS-GS avec Mme Robert (27)  
CP avec Mme Dubois (27)  
CE1-CE2 avec M.Pierrat (21)  
CE2-CM1 avec Mme Cheny (20)  
CM2 avec Mme Murtin (21)  
CLIS avec Mme Della Ricca (12)

#### 3- Bilan de l'association de l'école primaire :

Présentation orale du bilan financier et du bilan d'activités de l'association de l'école primaire pour l'année 2013/2014.

#### 4- Vol du matériel informatique : indemnisation et remplacement

Les parents interrogent le conseil à propos du remboursement des affaires volées en avril dernier.

La partie concernant l'association a été prise en charge par l'assurance contractée par cette dernière mais cela représentait une part minime des pertes ; la grande majorité étant du matériel acheté par la mairie.

La mairie vient d'être indemnisée mais le matériel datant de 2009, la vétusté appliquée ne permet pas de renouveler le matériel informatique, sans frais supplémentaires.

D'autre part, il se pose la question du choix du matériel compte tenu des avancées technologiques, des modifications éventuelles des besoins et surtout de la manière de les préserver d'un vol éventuel.

La question de la sécurisation des bâtiments est récurrente depuis quelques années déjà mais la cohabitation de différentes structures dans les mêmes bâtiments avec des besoins et des horaires différents compliquent beaucoup la mise en œuvre.

#### 5- Les nouveaux rythmes scolaires

Les enseignants présentent leur ressenti par rapport aux modifications liées aux nouveaux rythmes scolaires choisis à Flavigny. Il est difficile toutefois de séparer les effets des nouveaux rythmes scolaires de la mise en œuvre d'activités périscolaires en plus des heures de classe.

Les enfants de maternelle présentent une fatigue plus importante que l'an dernier mais cela semble s'estomper dans les classes élémentaires. Toutefois, les enfants les plus fatigués sont également ceux qui sont dans des classes très chargées (27-28) ce qui a sûrement une incidence importante sur leur état et qu'il est difficile de dissocier des rythmes.

Les matinées de classe se terminant à 12h permettent de profiter pleinement de moments d'apprentissages efficaces et les enfants ne sont plus coupés en pleine concentration par la pause repas. Cette demi-heure supplémentaire permet également de disposer en fin de matinée de temps de séance confortable pour les matières d'éveil.

Il faut maintenant attendre que les enfants soient habitués à ce nouveau rythme pour prolonger les réflexions.

Les parents proposent de demander aux parents d'élèves leur ressenti pour en faire état au prochain conseil.

M.Pascual précise que les nouveaux rythmes scolaires n'ont peut-être pas encore trouvé leur répercussion sur les rythmes à la maison et qu'il faut probablement laisser aux parents le temps de réorganiser leur quotidien pour voir la fatigue des enfants baisser.

#### 6- Convention d'occupation des locaux par Restoloisirs :

Compte tenu des nouvelles salles, des nouveaux horaires et des nouveaux besoins de Restoloisirs, la convention d'occupation des locaux par l'association a dû être réécrite et doit par conséquent être votée par le conseil d'école.

La nouvelle convention est acceptée à l'unanimité.

L'occupation des salles par Restoloisirs reste tout de même un point assez complexe et toujours un peu en limite des accords : la salle de CLIS demandée pour l'utilisation exclusive du personnel lors du CLSH d'été a finalement servi à accueillir les groupes d'enfants, ce sans aucun accord de la part de Mme Dubois. Il serait bon que les demandes de Restoloisirs soient conformes à leurs besoins de façon à ce que ce genre de choses ne se reproduise pas.

Mme Husson s'étonne que des peintures aient été réalisées sur les portes alors que les locaux étaient utilisés peu de temps après => l'occupation des locaux en dehors des temps scolaires complique, voire annule les interventions d'entretien des locaux. Il en va des travaux courants à effectuer comme du ménage.

Pour information, les peintures de portes faisaient suite aux effractions du printemps.

#### 7- Règlement intérieur :

Compte tenu des nouveaux horaires, le règlement intérieur a été modifié. Il est voté à l'unanimité

#### 8- Projet d'école et nouveaux programmes:

Le projet d'école triennal 2010-2013 a été prolongé une nouvelle fois cette année, sur demande de l'académie. La réforme des rythmes scolaires s'étant généralisée à la rentrée et de nouveaux programmes devant entrer en vigueur pour la rentrée prochaine, nous avons reçu la demande de maintenir les axes choisis. Etant donné que ces axes mettent l'accent sur la maîtrise du langage, la manipulation en mathématiques et l'enrichissement de la culture humaniste, ces axes peuvent sans problèmes se prolonger.

#### 9- Consultations sur le projet de programme de l'école maternelle et sur le socle commun de compétences, mercredi banalisé du 15 octobre :

L'équipe enseignante ainsi que celle de l'IME de Flavigny se sont retrouvées mercredi 15 octobre pour donner leur avis à propos du projet de nouveaux programmes de l'école maternelle ou du socle commun de compétences.

Les enseignants consultés sur la maternelle se réjouissent de la philosophie portée par ces programmes qui replace les années préscolaires dans une dynamique d'éveil et de construction de l'enfant sans essayer de faire de l'élémentaire précoce. Ainsi une grande part est donnée aux activités de découverte, à la pédagogie de projet, à l'expérimentation dans tous les domaines. Les objectifs sont très ambitieux et les enseignantes attendent les documents d'application pour percevoir plus précisément leur mise en œuvre au quotidien. Il semble encore plus que les effectifs importants que nous connaissons aujourd'hui seront contraires à une mise en œuvre conforme aux attentes... La volonté d'une école qui résorbe les inégalités sociales, culturelles, et qui combat les stéréotypes notamment sur l'identité sexuelle est très présente dans ces nouveaux programmes.

Le socle commun de compétences recense les compétences qui doivent être acquises à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) il était donc plus difficile de donner un avis précis avant de savoir comment il sera découpé en attendus de fin de cycles. Néanmoins, la philosophie globale de ce socle diffère de l'ancien en donnant une plus grande importance aux compétences plutôt qu'aux savoirs disciplinaires.

Pour de nombreuses raisons, un enfant peut ne pas être en mesure d'acquérir les savoirs au cours de sa scolarité obligatoire ; cependant s'il a acquis les compétences nécessaires à l'apprentissage, il sera en mesure de se former tout au long de sa vie pour acquérir les savoirs qui lui seront utiles.

Pour plus d'information sur ces sujets et bien d'autres, vous pouvez consulter le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

#### 10- Projets actuels :

Les classes élémentaires ont été retenues pour bénéficier de cycles d'apprentissages co-animés par des animateurs sportifs de la communauté de commune : les élèves de CP et de CE1-CE2 ont commencé par un cycle d'apprentissage du vélo. Les élèves de CE2-CM1 et de CM2 bénéficieront d'un cycle de course d'orientation et les élèves de CLIS de relaxation qui débiteront en novembre.

Les classes de CP et de CE1-CE2 préparent une classe découverte en mai 2015 sur le thème de l'eau, en Alsace.

#### 11- Questions de parents :

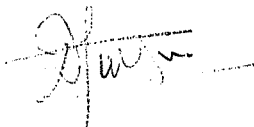
Des « ponts » sont-ils prévus dans le calendrier scolaire ?

Aucun pont n'est prévu cette année, le lundi 10 novembre et le vendredi 15 sont des journées travaillées.

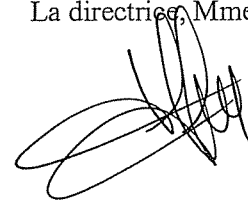
La séance a été levée à 21h00.

A Flavigny sur Moselle, le 10 novembre 2014

La secrétaire de séance, Mme Murtin



La directrice, Mme Dubois



#### Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Flavigny sur Moselle et ses adjoints
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les délégués départementaux de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante